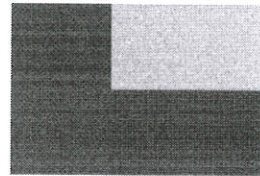




RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX (DRP)

NOTIFIÉ AU MAÎTRE D'OUVRAGE
Porto-Novo, le 04 Avril 2022
Pour Lancement de l'Avis

pour la

BON A LANCER
CCMP / AN

Passation des marchés de services

Objet du marché :

**RECRUTEMENT DE PRESTATAIRES DE
SERVICES POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES
VERTS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE ET SES
ANNEXES AU TITRE DE L'ANNEE 2022**

Référence de la DRP : AN_S_2.6

Autorité contractante : *Assemblée nationale*

Source de financement : *Budget Assemblée nationale*

Gestion : 2022

Imputation Budgétaire : 61.4.9

CELLULE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS (CCMP)	
BON A LANCER	
Retiré, le	04 Avril 2022
Nom	VLAVO NOV
Prénoms	Lionel
Signature	<i>[Signature]</i>



AVRIL 2022

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX

émis le :mardi 05 Avril 2022.....

Pour

*le recrutement de prestataires de services pour l'entretien
des espaces verts de l'Assemblée nationale et ses annexes
au titre de l'année 2022*

Référence de la DRP : AN_S_2.6

Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Autorité contractante : *Assemblée nationale*

Source de financement : *Budget Assemblée nationale*

Gestion : 2022



Imputation budgétaire : 61.4.9

Table des Matières

Section I - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)...	4
Section II - Règlement particulier de la Demande de Renseignements et de Prix (RPDRP)	10
Section III – Modèles de formulaires de soumission	70
Section IV - ANNEXES.....	109



Autorité Contractante : Assemblée nationale

**Section I - Avis de demande de renseignements et de prix
(ADRP)**

Avis n° : 002/22/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 05/04/2022

Objet : *Recrutement de prestataires de services pour l'entretien des espaces verts de l'Assemblée nationale et ses annexes au titre de l'année 2022*

Référence de la DRP : AN_S_2.6



1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics, version n°2 de l'Assemblée nationale publié sur le site web de l'Assemblée nationale et affiché sur tous les sites du parlement béninois le 16 mars 2022.
2. L'Assemblée nationale a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Budget National, afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au recrutement de prestataires de services pour l'entretien des espaces verts de l'Assemblée nationale et ses annexes au titre de l'année 2022.
3. L'Assemblée nationale sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour le recrutement de prestataires de services pour l'entretien des espaces verts de l'Assemblée nationale et ses annexes au titre de l'année 2022.

Ces prestations sont constituées en lot unique et seront réalisées au Palais des Gouverneurs, sur les parkings extérieurs du Palais des Gouverneurs, au Secrétariat général administratif et sur la cour et la devanture du bâtiment abritant la Cellule d'Audit Interne de l'Assemblée nationale Porto-Novo, quartier Oganla, 01 BP 371 Porto-Novo, Tél : (229) 20 21 42 41. Les prestations s'étendent sur huit (08) mois à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrer.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques :



Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences techniques ci-après :

- être une entreprise de droit béninois ou installée au Bénin et spécialisée en tous travaux d'entretien et d'aménagement des espaces verts justifiée par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ;
- disposer d'un minimum de matériels et équipements suivants : une tondeuse, appareil de pulvérisation, des sécateurs, des raccords pour l'arrosage, des brouettes, des houes, des coupe-coupe, des balais à gazons, des produits de désinfection (cotafan, lambda, lambda super, caotring, dusban, pacha, elphotra, efanta, sipholine, cruche, sruza, simlafoth etc..) ;
- avoir exécuté en tant que fournisseur principal au moins deux (02) marchés portant sur l'entretien et l'aménagement des espaces verts au cours des trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021) pour le compte des structures publiques, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organismes internationales au Bénin ou toutes autres personnes morales de droit privé. A cet effet, le soumissionnaire doit joindre à son offre la liste des marchés exécutés et copie de toute preuve à savoir, attestations de bonne fin d'exécution ou de services faits appuyés de la copie du (des) contrat(s) (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé, pour les trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021) montrant qu'il a exécuté lesdits marchés.
 - disposer d'au moins de huit (08) agents d'entretien de jardin et de quatre (04) fleuristes ayant au moins chacun deux (02) ans d'expériences dans le domaine d'entretien et d'aménagement des espaces verts justifiés par attestations/certificats de travail plus CV ou toutes autres pièces tenant lieu.

Exigences financières :

Le Candidat doit :

- fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin justifiant qu'il dispose d'avoir liquides sous forme de fonds propre ou de lignes de crédit à hauteur de quatre millions quatre cent soixante-huit mille vingt (4 468 020) francs CFA
- fournir les états financiers des trois (03) dernières années (2018, 2019 et 2020) dans les formes prescrites en annexe.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence



Exigences techniques :

- être une entreprise de droit béninois ou installée au Bénin et spécialisée en tous travaux d'entretien et d'aménagement des espaces verts justifié par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ;
- fournir la liste des qualifications et les références professionnelles de deux (02) personnels d'encadrement au moins justifiant qu'ils ont participé à l'exécution d'au moins de deux (02) marchés d'entretien et d'aménagement des espaces verts prouvés par une attestation ou un certificat de travail plus CV ou tout autre document tenant lieu.
- disposer d'un minimum de matériels et équipements suivants : une tondeuse, appareil de pulvérisation, des sécateurs, des raccords pour l'arrosage, des brouettes, des houes, des coupe-coupe, des balais à gazons, des produits de désinfection (cotafan, lambda, lambda super, caotring, dusban, pacha, elphotra, efanta, sipholine, cruche, sruza, simlafoth etc..) ;
- disposer d'au moins de huit (08) agents d'entretien de jardin et de quatre (04) fleuristes ayant au moins chacun deux (02) ans d'expériences dans le domaine d'entretien et d'aménagement des espaces verts justifiés par attestations/certificats de travail plus CV ou tout autres pièces tenant lieu.

Exigences financières :

- Le candidat doit fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence ;
- Le candidat doit fournir l'assurance des risques professionnels en cours de validité.

~~Exigences financières :~~

NB :

- **L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des références techniques (attestations de bonne fin d'exécution présentées et autres preuves) présentées par les candidats auprès des autorités contractantes bénéficiaires des prestations indiquées, de la garantie de soumission et de l'attestation de capacité financière auprès de l'institution financière habilitée.**
- **Les preuves d'appartenance de ses matériels doivent être fournies. En cas de location, le contrat de location doit être fourni en plus des preuves de propriété des matériels objets de location. L'autorité contractante se réserve le droit de visiter le parc de matériels du candidat. Tout constat contraire à la déclaration faite dans l'offre et tout usage de faux entraînera le rejet de l'offre.**



Voir le document de Demande de Renseignements et de Prix pour les informations détaillées.

5. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale, Monsieur DEDEWANOU Fagnon Damien, email : fagnondedewanou@gmail.com** et prendre connaissance de la demande de renseignements et de prix à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée Nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, tous les jours ouvrables de 08 h à 12 h 30 mn et de 14 h à 17h 30 mn, heure locale.**

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier complet de la Demande de Renseignements et de Prix à l'adresse mentionnée ci-après *après* : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée Nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, tous les jours ouvrables de 08 h à 12 h 30min et de 14 h mn à 17 h 30min, heure locale à compter du.....mardi 05 Avril.....2022.**

Le dossier de Demande de Renseignements et de Prix en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

8. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée Nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey et au plus tard le mardi 19 Avril.....2022 à 10 heures 00 mn, heure locale . Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

9. Les offres (versions ~~physique~~ et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : **Salle de dépouillement de la Personne responsable des marchés publics de l'Assemblée nationale, dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD à Porto-Novo, au 1^{er} étage le mardi 19 Avril.....2022 à 10 heures 30 mn heure locale.**

Section I : Avis de Demande de renseignements et de prix

Seuls sont autorisés à déposer une offre, les soumissionnaires qui auront préalablement retiré le dossier de DRP à l'adresse ci-dessus et mentionnés leurs noms dans le registre de retrait de la présente DRP.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant **égal à cent quarante-huit mille neuf cent trente-quatre (148 934) FCFA.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel à concurrence.

11. *Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.*

Porto-Novo, le... 05/04/...2022

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Assemblée Nationale,



Damien Fagnon DEDEWANOU